

Questions

à *Béatrice Giovanelli,*

adjointe municipale
déléguée aux travaux et au cadre de vie

Texte/Photo :
A. Susanna



Ensemble, jusqu'au bout déterminés, nous allons gagner

La concertation publique
concernant le contournement
de la RN 568 s'est achevée
le 24 février dernier,
peut-on faire un premier bilan ?

« La 1re étape est en effet franchie. À ce stade du processus, les services de l'État nous disent que si tout se passe bien, les travaux pourront commencer en 2015. C'est la première fois que nous avons une date aussi précise, avec les financements nécessaires pour commencer. Cette concertation publique, qui avait pour objectif de recueillir l'avis des habitants sur le tracé et sur ses différentes variantes, va permettre d'enrichir le projet dans la suite des études et nous place dans une perspective de réalisation concrète. L'exposition publique, présente pendant un mois à l'espace Elsa Triolet, a accueilli environ 180 personnes qui ont rempli le registre mis à disposition. La réunion publique du 7 février a rassemblé près de 200 habitants, qui sont venus écouter la présentation du projet par la DREAL et exprimer leur avis, dans un climat de discussion serein et constructif.

Ce que l'on retiendra de cette concertation, c'est une population mobilisée et rassemblée autour d'un projet plus que légitime, qui devrait permettre de sécuriser enfin les 5 000 riverains qui longent la RN 568 et qui subissent le trafic de 50 000 véhicules par jour. »

Les prochaines étapes :

- 2012 -2013 : Enquêtes préalables
- 2013 : Déclaration d'utilité publique
- 2014-2015 : Procédures complémentaires
- 2015 : Démarrage des travaux
- 2018 : Mise en service

Retrouvez l'ensemble du dossier
sur le contournement routier
sur www.portdebouc.fr

Aujourd'hui, quelle est la suite
des événements ?

« Un premier bilan de la concertation sera rendu public très prochainement. À partir de celui-ci, le choix du tracé le plus adéquat sera adopté. On a déjà vu que la variante 2bis, qui passe le plus au nord des zones habitées et le plus au sud de la zone du plan Fossan, recevait une majorité d'avis favorables sur l'ensemble des villes concernées, à la fois de la part des habitants mais aussi de celui des services de l'État. Des études d'impact sur l'environnement vont bientôt avoir lieu, et c'est à ce moment-là que l'on définira toutes les mesures d'accompagnement qui devront être intégrées au projet (murs antibruit, réalisations d'ouvrages, aménagements particuliers...), en tenant compte des remarques de la population. Toutes les orientations seront définies dans le dossier d'enquête publique, qui aura pour objectif d'aboutir, en 2013, à la déclaration d'utilité publique. Suivront les études fines de détails du tracé, les acquisitions foncières nécessaires et, en 2014, la consultation des entreprises pour que les travaux puissent démarrer en 2015. L'État estime leur durée à 3 ans, ce qui signifie une mise en service à l'horizon 2018. C'est un long processus mais nous n'avons jamais été aussi près du but. Comme l'a souligné Mme le maire lors de la réunion publique, l'histoire port de boucaine nous a appris que quand on suit le bon chemin, il ne faut jamais le lâcher et être présent jusqu'au bout. Ensemble, jusqu'au bout déterminés, nous allons gagner. »